

De la ruralité à l'urbanité ou le  
rapprochement et la conciliation des  
deux mondes

**Montréal transforme, distribue et consomme dans Québec**

Mémoire

présenté aux audiences publics régionales de Montréal  
de la



**Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois**

par le *Conseil des Industries Bioalimentaires sur l'île de Montréal*

Avril 2007



## Présentation du mémoire

Madame Annick Van Campenhout, directrice générale du *Conseil des Industries Bioalimentaires de Montréal (CIBIM)*

## Recherche et rédaction

Madame Annick Van Campenhout, directrice générale du *CIBIM*  
Madame Nathalie Désilets, présidente des *Aliments Thym-Thym inc.*

## Comité de lecture

Monsieur Gaëtan Lussier, président *l'Institut de Recherche Agroalimentaire Canadien*  
Madame Johanne Tremblay, présidente des *Cuisines DiversCités*  
Monsieur Paul-André Guillotte, président du conseil d'administration *A.L. Van Houtte Ltée*  
Monsieur Pierre Robert, président et chef de la direction, *Institut des traditions culinaires du Québec inc.*  
Madame Nathalie Désilets, présidente des *Aliments Thym-Thym inc.*  
Monsieur Bernard Duguay, président de *Cuisine Bern-Art inc.*  
Monsieur Felipe Gallon, président de *Carribbean Juice inc.*  
Monsieur Jean-Louis Charpentier, vice-président marque privée, *Métro Richelieu inc.*  
Madame Suzanne Gagnon, chef de développement, produits frais, *Sobeys Québec*  
Monsieur Daniel Tremblay, vice-président approvisionnement, mise ne marché et affaires agroalimentaires, *Provigo inc.*  
Monsieur Jean-François Archambault, directeur général et fondateur de *La tablee des chefs*  
Monsieur Pierre Harrison, directeur général du *Collège de Maisonneuve*  
Monsieur Claude Paquette, commissaire industriel, ville de Montréal  
Monsieur Renaud Fortin, commissaire industriel, ville de Montréal, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve  
Monsieur Jacques Fortin, directeur général *CDE Lasalle*  
Monsieur Stéphane Lacharité, économiste, *MAPAQ*  
Monsieur Nelson Théberge, directeur de l'hôtel de *l'Institut de Tourisme et d'hôtellerie du Québec*  
Monsieur Jean-Paul Lachapelle, directeur du *Centre financier aux entreprises Desjardins Mercier*  
Monsieur Stéphane Maisonnas, chercheur principal, *Chaire Philippe-Pariseault, UQAM*

Il est important de noter que le *CIBIM* a participé à plusieurs comités de réflexions et de rédaction de différents mémoires déposés à cette commission. (Mémoire TCAQ, mémoire FCCQ, mémoire Nourrir Montréal)

*Conseil des Industries Bioalimentaires de l'île de Montréal*  
*CIBIM*

5790, avenue Pierre-de-Coubertin, bureau 201  
Montréal, Québec, H1N 1R4

Téléphone : (514) 256-6330  
Télécopieur : (514) 256-7033

Courriel : [info@cibim.org](mailto:info@cibim.org)  
Site Internet : [www.cibim.org](http://www.cibim.org)

## Table des matières

|   |     |
|---|-----|
| Introduction  | 4.  |
| Un pôle bioalimentaire :  |     |
| Une réponse urbaine à l'urbanisation et à l'urbanité  |     |
| Définitions   | 5.  |
| Vision d'un organigramme bioalimentaire urbain  | 6.  |
| Soutien à l'entrepreneuriat <b>POUR</b>   |     |
| <b>Pour</b> l'économie d'échelle par le partage des savoirs et des ressources   | 7.  |
| <b>Pour</b> favoriser la créativité et soutenir l'innovation  | 7.  |
| <b>Pour</b> affirmer le leadership québécois du secteur   | 7.  |
| <b>Pour</b> organiser un développement économique durable et intelligent  | 7.  |
| Soutien à l'entrepreneuriat <b>PAR</b>  |     |
| <b>Par</b> le codéveloppement   |     |
| Mentorat  | 8.  |
| Réseautage  | 8.  |
| Comités aviseurs  | 8.  |
| <b>Par</b> un soutien dans la démarche de financement   |     |
| Partenariats  | 8.  |
| <b>Par</b> un encadrement législatif adéquat  |     |
| Éco-conditionnalité   | 9.  |
| <b>Par</b> une stimulation R&D  | 9.  |
| <b>Par</b> un soutien à la commercialisation  |     |
| Mise en marché et approche des réseaux de distribution  | 9.  |
| <b>Par</b> un développement du capital humain   |     |
| Formation des gestionnaires   | 10. |
| Formation des employés  | 10. |
| Informations aux consommateurs  | 10. |
| <b>Par</b> une mise à disposition des équipements appropriés<br>et de pointes et, conséquemment, un soutien à la performance et à la productivité | 10. |
| Conclusion  | 11. |

## Introduction

À l'instar des souhaits énoncés par la Commission, nous avons réfléchi et élaboré ce mémoire en nous appuyant sur un portrait des difficultés et des préoccupations rencontrées à Montréal, mais aussi et, surtout, partant de celles-ci, dans un souci de propositions de pistes de solutions pour "Choisir notre avenir".

Comme *Table de concertation bioalimentaire de Montréal*, le CIBIM se doit de composer avec une réalité bien différente de celle de toutes les autres tables de concertation du Québec. Attention, il ne s'agit pas là d'un discours scissionniste, bien au contraire! Il est important d'inclure Montréal comme un agent de liaison dans l'ensemble des régions. Cependant, son urbanité confère à Montréal une organisation et un mode de fonctionnement politique et social caractérisé par une diversité et une diversification qui engendrent une différence de fonctionnement et de point de vue.

Par ailleurs, même si le titre de ce mémoire évoque une forme égocentrique, il n'en demeure pas moins inspiré d'une réalité statistique indéniable. Pour ne nommer qu'un exemple citons le multiculturalisme qui nous confère un statut et une approche sectorielle particulière voire unique; est-il besoin d'ajouter le développement du territoire, les disparités sociales, l'approche environnementale comportant une incidence directe sur la santé.

Par surcroît, fort de cette disparité, il importe, pour nous, dans le "Choisir notre avenir", de travailler vers une convergence et une conciliation des actions, vers une harmonisation des interventions, vers une concertation structurelle ainsi que vers une complémentarité intégrée.

Somme toute, retenons, cependant, que notre mission et notre mandat poursuivent des préoccupations régionales à savoir orienter et supporter les entrepreneurs de l'île de Montréal dans la recherche et le développement d'opportunités d'affaires rentables et durables ainsi qu'encourager la création de nouvelles entreprises et la croissance de celles déjà existantes.

La réponse expliquée du CIBIM : la création de pôles bioalimentaires

## Un pôle bioalimentaire Une réponse urbaine à l'urbanisation et à l'urbanité

### Définitions

Un pôle : - une **entité physique ou virtuelle** jouant un rôle central attractif en attirant l'intérêt et l'attention.  
-une région ou un secteur exerçant un rôle d'entraînement sur le développement de l'économie.

*Par déclinaison :*

*Pôle de conversion* : zone bénéficiant de subventions pour la création d'entreprises et le reclassement de salariés par exemple.

Urbain : de la **ville**, de ses habitants.

Urbanisation : phénomène de **concentration croissante** de la population urbaine.

Urbanité : caractère de l'**organisation** de la **convivialité** urbaine.

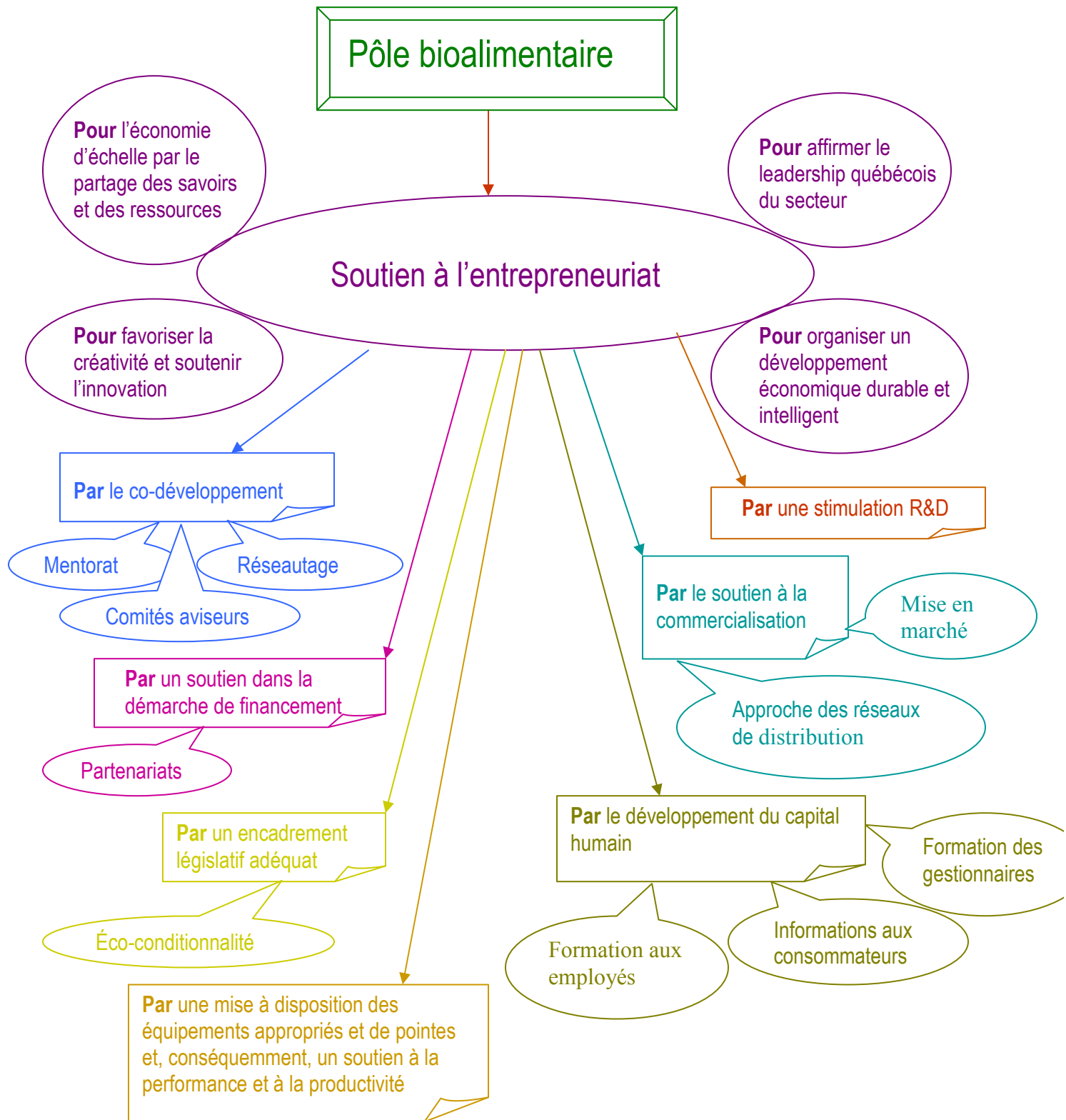
Entrepreneur urbain : créateur ou chef d'entreprise en ville (producteur, transformateur, distributeur, commerce de détail, HRI).

**OU**

**Une réponse de la ville à la concentration croissante par l'organisation de rapports favorables**

Partant de cette affirmation succincte, approfondissons-en la déclinaison en détails.

# Vision d'un organigramme bioalimentaire urbain



## Soutien à l'entrepreneuriat Pourquoi?

### **Pour** l'économie d'échelle par le partage des savoirs et des ressources

- ☺ Permettre un partage de ressources à valeur non ajoutée (notamment : administratives, techniques et professionnelle).
- ☺ Favoriser les échanges et le partage des connaissances et des compétences.
- ☺ Permettre le partage d'équipements de pointe.
- ☺ Favoriser les groupements d'achats, de mise en marché et de distribution.

### **Pour** favoriser la créativité et soutenir l'innovation

- ☺ Suggérer une concentration et une proximité des ressources de soutien en innovation pour faciliter le transfert technologique des centres de recherche vers les entreprises.
- ☺ Profiter de la proximité des établissements d'enseignement.
- ☺ Maximiser la présence d'utilisateurs (HRI) et de décideurs en approvisionnement des réseaux de grossistes et de détails.

### **Pour** affirmer le leadership québécois du secteur

- ☺ Parce que la vitrine du Québec alimentaire passe d'abord par Montréal.
- ☺ Parce que la diversité culturelle et l'apport multiculturel commencent à Montréal.
- ☺ Parce que le bassin de consommation est concentré dans le grand Montréal.
- ☺ Parce que le pouvoir d'influence est à Montréal.
- ☺ Parce que Montréal est une destination touristique importante avec un pouvoir de rayonnement sur les régions voire même sur le monde
- ☺ Parce que le bassin de la grande distribution est aussi à Montréal.

### **Pour** organiser un développement économique durable et intelligent

- ☺ Exploiter la proximité des marchés et aux réseaux de transport (intrans et sortant).
- ☺ Permettre le développement d'entreprise agroalimentaire dans les meilleures conditions.
- ☺ Prêcher par l'exemple en conduisant les recherches de solutions urbaines.
- ☺ Faciliter la recherche, ainsi que la connaissance et le développement des goûts des consommateurs.

# Soutien à l'entrepreneuriat

## Comment?

Par le codéveloppement (réalisable dans une structure virtuelle mais facilité dans une structure physique)

Paradoxalement, la majorité des entrepreneurs urbains sont isolés et travaillent en silo. La proximité territoriale éloigne les rapports sociaux. En outre, la conscience des avantages liés au partage est velléitaire et n'est alors certainement pas prioritaire à leurs yeux.

Conséquemment, l'entrepreneur urbain est très débrouillard, mais il prend, parfois, des chemins bien détournés pour arriver à ses fins... perte de temps donc d'argent!

Le soutien à l'entrepreneuriat par le codéveloppement fait partie intégrante de la mission du CIBIM et les actions qui en découlent. Par conséquent, fort de notre intervention quotidienne, **nous suggérons d'étendre et d'organiser trois formules de codéveloppement sectoriel.**

### *Mentorat :*

Le principe du mentorat se fonde sur l'action bénévole de compétences seniors mises à profit pour aider de jeunes entrepreneurs. Il implique un postulat essentiel soit une relation de confiance entre deux individus. Ce concept est aussi utile dans le processus important de formation de la relève. Le CIBIM a démontré depuis deux ans que l'activité de mentorat sectoriel est extrêmement profitable aux mentorés.

### *Réseautage :*

Le réseautage peut prendre plusieurs formes, mais il repose surtout sur un principe d'échange d'informations au sein d'une activité donnée. Il peut également s'agir, pour le CIBIM, d'un rôle de courroie de transmission pour les entrepreneurs entre eux, d'une part, et pour ceux-ci avec le marché, d'autre part. D'ailleurs, ce dernier élément suscite beaucoup leur intérêt.

### *Comités aviseurs :*

Contrairement au mentorat, la mise en place de comités aviseurs implique plusieurs experts ayant un même champ de compétences pour répondre, de façon ad hoc, à un besoin spécifique de l'entrepreneur.

Par un soutien dans la démarche de financement (réalisable dans une structure virtuelle mais facilité dans une structure physique)

Il est démontré que l'entreprise en pré-démarrage et en démarrage est soutenue par les structures existantes comme les CLD ou les SAJE. Cependant, les récents groupes de discussion que nous avons organisés pour la réalisation de notre planification stratégique triennale 2007-2010, expriment une carence du soutien après démarrage (particulièrement dans le secteur bioalimentaire). De plus, la connaissance sectorielle est un facteur de réussite important pour le soutien au développement. Il faut noter aussi que la rivalité territoriale des CLD peut créer une barrière supplémentaire à l'obtention d'aide.

**En somme, nous recommandons un regroupement des ressources disponibles articulé autour d'une connaissance multilatérale de leur cartographie avec évidemment une mise à jour permanente.**

### *Partenariats :*

Il est fondamental que les structures urbaines soient en parfaite synergie. Pour cela, dans une approche axée spécifiquement sur l'intervention directe, le CIBIM suggère le développement de partenariats avec tous les intervenants impliqués dans une démarche de financement d'une entreprise. Une partie de ce travail est déjà effectuée mais la création d'un pôle pourrait organiser les démarches engagées.

### **Par un encadrement législatif adéquat** (réalisable dans une structure virtuelle mais facilité dans une structure physique)

La mise en place de cadres législatifs obligent les entrepreneurs à une mise à niveau constante de leurs informations, mais aussi et, surtout, elle implique chaque fois un investissement supplémentaire (en temps et en argent) parfois très important.

#### **Le CIBIM suggère de regarder attentivement un principe de développement durable :**

##### *L'Écoconditionnalité*

Le principe d'écoconditionnalité consiste à prévoir en amont dans la réglementation que l'attribution des aides gouvernementale soit liée au respect de certains critères touchant l'environnement, la qualité des produits, les compétences du gestionnaire, l'implication sociale de l'entreprise, etc. Conséquemment, ce principe est basé sur un appareil gouvernemental facilitant (soutenant) par opposition à un appareil gouvernemental entreprenant.

### **Par une stimulation R&D** (réalisable dans une structure virtuelle mais facilité dans une structure physique)

Toutes les entreprises de tous les secteurs et de tous les territoires sont confrontées à la mondialisation.

Cette dernière se fait également sentir dans la créativité et l'innovation : il n'y a plus de frontière pour les idées. La mouvance rapide dans les tendances oblige l'entrepreneur à être visionnaire et à anticiper en se tenant toujours plus informé.

#### **Le CIBIM suggère que la Commission s'intéresse à ces propositions :**

- ☺ Revoir les applications de transfert des centres technologiques vers les entreprises et en faciliter l'accès.
- ☺ Réexaminer les politiques fiscales encourageant les innovations en entreprises.
- ☺ Affirmer le soutien des centres de recherches appliquées tels que Cintech ou l'ITEGA
- ☺ Élargir les définitions comprises dans le terme innovation en y incluant par exemple toute la notion environnementale d'économie d'énergie
- ☺ Réviser les politiques de soutien à la productivité.

### **Par le soutien à la commercialisation** (réalisable dans une structure virtuelle mais facilité dans une structure physique)

La mise en marché reste, avec la production, l'une des préoccupations premières des entrepreneurs. Or, il faut reconnaître la disproportion entre une petit marché de distribution et « LA » grande distribution. Entre les deux, il reste un vide inconfortable pour une entreprise qui souhaite, selon toute bonne logique, progresser à un rythme graduel. Dans cette phase de son développement, un soutien accru est préconisé et **le CIBIM souhaite que la Commission se penche sur la résolution de ce problème avec ces quelques pistes de solutions :**

##### *Mise en marché et approche des réseaux de distribution*

- ☺ Mettre en place une cartographie de tous les réseaux de distribution québécois et hors Québec.
- ☺ Engager une réflexion sur cette cartographie pour en relever les influences, les dominances et les carences.
- ☺ Élaborer une formation aux entrepreneurs concernant l'approche de ces différents réseaux de distribution.

## Par le développement du capital humain

En ce qui a trait au capital humain, il est important de considérer l'intérêt que peut engendrer ce capital lorsque bien placé! Les ressources professionnelles font cruellement défaut dans le secteur bioalimentaire. Le secteur HRI a vu des efforts considérables de promotion et d'information sur la profession de chef de cuisine sans parvenir pour autant à valoriser l'ensemble du secteur de la transformation alimentaire. Pourtant, n'oublions pas que, très souvent, la porte d'entrée du marché du travail pour les nouveaux arrivants passe par le secteur bioalimentaire. L'exemple de la cohorte pour l'attestation d'études collégiales en transformation des aliments du *Collège de Maisonneuve* qui a débuté en janvier est très représentatif et impressionnant : 18 inscriptions dont 17 par des néoquébécois

Aussi, le **CIBIM propose d'orienter les réflexions de la Commission comme suit :**

### *Formation des gestionnaires*

Tous les entrepreneurs ne sont pas des gestionnaires nés ou formés! Cette vérité de La Palice donne à réfléchir sur la formation des entrepreneurs avant et pendant leur activité entrepreneuriale. Corollairement, le taux de fermeture voire le taux de faillite des entreprises de moins de deux ans est assez important pour que l'on s'en préoccupe. Sachant, en plus, l'impact que ces situations provoquent sur l'économie et sur la santé, le CIBIM, par le biais d'un pôle, suggère la mise en place d'un partenariat avec des institutions d'enseignement pour la formation et le perfectionnement des entrepreneurs et ceci allant même jusqu'à envisager la révision des conditions de supports (écoconditionnalité) et de financement (co-développement).

### *Formation aux employés*

En dehors de la formation académique, ce sont les comités sectoriels de main-d'œuvre qui ont ce mandat. Nous croyons, cependant, que les ressources disponibles sont nettement insuffisantes. Car il faut non seulement considérer la formation technique des employés, mais aussi toute la démarche de promotion de la profession qui a un impact majeur sur la disponibilité de la main-d'œuvre.

### *Informations aux consommateurs*

Même si la mission du CIBIM n'intervient pas directement auprès du consommateur, notre intervention territoriale préconise une attention particulière puisque c'est à Montréal que se trouve le tiers des consommateurs du Québec et dans le grand Montréal que se situe la moitié des consommateurs du Québec. L'arrivée d'un pôle provoquerait une synergie entre l'industrie et le consommateur : pôle d'informations et de renseignements, service de soutien en nutrition, présence d'un service spécialisé de l'union des consommateurs ne sont que quelques exemples.

**Par une disponibilité des équipements appropriés et de pointe et, conséquemment, un soutien à la performance et à la productivité (réalisable uniquement dans un pôle physique)**

Bon nombre d'entreprises voient le jour dans un sous-sol ou dans la maison familiale voire, au mieux, dans un local X absolument mal adapté à la production alimentaire malgré tous les contrôles.

C'est pourquoi, nous recommandons l'installation d'une structure physique de type **incubateur** pour permettre aux entreprises en démarrage de débuter leurs activités dans les meilleures conditions de production en adoptant dès le départ des comportements et des réflexes adéquats d'innocuité, de salubrité et de contrôle qualité, entre autres.

## Conclusion

Constatant que nous ne pourrions endiguer l'urbanisation, nous devons soutenir ce processus par la mise en place d'une réponse profitable, socialement viable et durable. De par son urbanité et ce que cela engendre, Montréal ne ressent pas le besoin de développer une identité régionale spécifique. Ainsi, nous parlons moins de produits du terroir que de produits ethniques sur l'île ce qui pousse même la consommation jusqu'à considérer le produit du terroir comme « exotique » ou « touristique »

En conséquence, la force mais aussi le devoir de Montréal est de travailler en corrélation avec les régions pour protéger l'identité provinciale et promouvoir l'ouverture intelligente et articulée sur le monde. D'autant que les préoccupations de la population pour un travail en amont du système de santé rejoignent directement le secteur de l'alimentation. Sachant que Montréal ne pourra pas devenir une région agricole, malgré l'augmentation des recherches pour l'implantation de « ferme en ville », les entrepreneurs urbains sont tributaires des productions primaires et conséquemment, de l'arrivage et des prix qui en découlent.

À la lumière de ce qui précède retenons que c'est la PME qui soutient l'économie du pays et qu'indubitablement nous devons consacrer les ressources utiles pour soutenir l'ensemble et ensemble ses activités de biens collectifs.

## Annexes

1. Composition du conseil d'administration
2. Quelques chiffres....

# **1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006-2007**

Au 31 mars 2007

## **M. GAËTAN LUSSIER**

Président sortant

Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal

## **MME ANNICK VAN CAMPENHOUT**

Directrice générale

Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal

## **SEPT ENTREPRISES DE TRANSFORMATION**

### **M. FELIPE GALLON**

Président

Caribbean Juice inc.

### **M. PAUL-ANDRÉ GUILLOTTE**

Président du conseil d'administration

A.L Van Houtte Ltée

### **M. PIERRE ROBERT**

Président et chef de la direction

Institut des traditions culinaires du Québec inc.

### **MME JOHANNE TREMBLAY (PRÉSIDENTE DU CIBIM À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2007**

Présidente

Les Cuisines DiversCités

### **MME NATHALIE DÉSILETS**

Présidente

Aliments Thym-Thym Inc

### **M. BERNARD DUGUAY**

Président

Cuisines Bern-Art inc.

UN POSTE À COMBLER

## **QUATRE ENTREPRISES DE DISTRIBUTION**

### **M. JEAN LOUIS CHARPENTIER**

Vice-président, Mise en marché

Métro Richelieu inc.

### **MME SUZANNE GAGNON**

Chef de développement, Produits frais

Sobeys Québec

**M. DANIEL TREMBLAY**

Vice-président principal, Approvisionnement, mise en marché et affaires agroalimentaires  
Provigo inc.

**M. JEAN-FRANÇOIS ARCHAMBAULT**

Directeur général  
La table des Chefs

**DEUX INTERVENANTS EN FORMATION**

**M. STÉPHANE MAISONNAS**

Chercheur principal, Chaire Philippe-Pariseault  
**UQAM**

**M. PIERRE HARRISON**

Directeur général  
Collège de Maisonneuve

**DEUX REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX ET LOCAUX**

**M. JACQUES FORTIN**

Commissaire au développement économique  
CDE Lasalle

**M. CLAUDE PAQUETTE**

Commissaire, Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine  
Ville de Montréal

**UN REPRÉSENTANT DE L'INDUSTRIE**

**M. RENAUD FORTIN**

Commissaire  
Ville de Montréal, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

**UN REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT**

**M. STÉPHANE LACHARITÉ**

Économiste  
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

**UN REPRÉSENTANT H.R.I.**

**M. NELSON THÉBERGE**

Directeur de l'hôtel de l'Institut  
En remplacement momentané de

**M. BERNARD AUROUZE**

Directeur des études  
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

**UN REPRÉSENTANT SECTEUR FINANCIER**

**M. JEAN-PAUL B. LACHAPPELLE**

Directeur général  
Centre Financier aux Entreprises

## 2. Quelques chiffres....

### SOMMAIRE DES CONSTATS GLOBAUX IDENTIFIÉS

Ces constats ont été identifiés suite à la démarche de planification stratégique triennale du CIBIM pour 2007-2010.

#### **Niveau macro**

- L'offre et la réalité de l'industrie bioalimentaire de Montréal sont très diversifiées
  - L'île de Montréal occupe à elle seule 27% du PIB de l'industrie québécoise et plus de 122 000 travailleurs y sont employés, dont plus de 80% dans des entreprises de moins de 20 employés.
  - Montréal occupe une position dominante au Québec dans le secteur de la transformation (45% du PIB) ainsi que de le commerce de gros (45% du PIB).
  - Emplois : augmentation totale entre 2000 et 2005 de 32 %, soit de 18% entre 2000 et 2002 et de 14% entre 2002 et 2005
  - Immobilisations : Les immobilisations ont pratiquement doublé entre 2002 et 2005. La valeur des immobilisations est passée de 331 700 000 en 2002 à 494 500 000 en 2005
- L'industrie bioalimentaire montréalaise vit une période de transformation.
  - Les habitudes des consommateurs ont grandement changé; on observe deux tendances parallèles : recherche de bas prix et recherche de produits de spécialités (bio, santé, haut de gamme).
  - Le PIB de l'industrie a augmenté de 12,6% entre 2000 et 2005 (12% pour le Québec); le PIB du secteur de la transformation a cru de 27% durant la même période.
  - Les entreprises en lien direct avec la clientèle disent avoir beaucoup plus d'avantages à être situées à Montréal que les entreprises de transformation alimentaire.
- Les acteurs socioéconomiques ont une vision parcellaire de l'industrie
  - Aucun intervenant, autre que le CIBIM, n'intervient spécifiquement pour l'industrie bioalimentaire de l'île de Montréal.
  - Les acteurs du milieu ont généralement soit une perspective agroalimentaire québécoise ou une perspective de développement économique non spécifique régionale ou locale.
  - Le niveau de coordination et de synergie entre les acteurs pour soutenir l'industrie bioalimentaire est faible.

#### **Niveau micro**

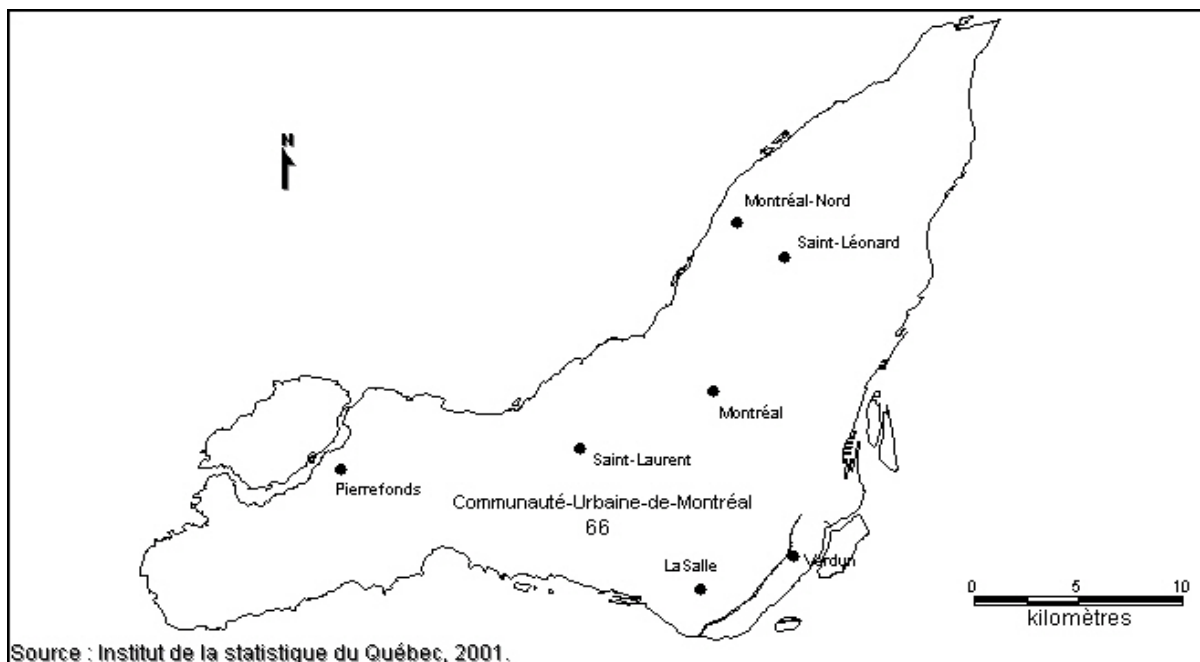
- Les petites entreprises (TPE) sont isolées et leurs dirigeants sont pris dans les opérations quotidiennes
  - Elles connaissent peu les intervenants et les mesures de soutien (incluant le CIBIM).
  - Leur capacité à développer leur réseau est limitée.
  - Le financement disponible pour soutenir la croissance est plus rare que pour le démarrage.
- Le plus grand défi des TPE est d'accéder au marché
  - L'accès aux grandes chaînes de distribution requiert une grande capacité de production (industrialisation) ou un produit de niche (spécialisation).

- Dans les deux cas, le respect de toutes les normes exigées est un passage difficile (HACCP, étiquetage, etc.).
- Le pouvoir des transformateurs est limité dans l'obtention et le maintien de leurs réseaux de distribution.

## 1. ANALYSE QUANTITATIVE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

### 1.1. L'importance de l'industrie bioalimentaire à Montréal

Le secteur bioalimentaire à Montréal, soit la région administrative 06, est constitué de plusieurs grandes villes telles que représentées dans la carte qui suit :



Le secteur bioalimentaire de cette région est caractérisé de façon générale par :

- la quasi absence du secteur primaire ou de production (agriculture et pêches commerciales);
- une très forte présence des secteurs secondaire (transformation) et tertiaire (commerce de gros et de détail, ainsi que la restauration);

Les données statistiques montrent que l'industrie joue un rôle de premier plan dans la région.

- L'éventail des activités bioalimentaires de la communauté métropolitaine de Montréal engendre trois milliards et demi de dollars, soit 49 % de la contribution économique (du volume des ventes) de l'ensemble du secteur bioalimentaire québécois.
- L'île de Montréal occupe à elle seule 27% du PIB de l'industrie.
- L'ensemble du secteur mobilise une force de travail supérieure à 122 000 travailleurs, dont 36 000 engagés dans la transformation alimentaire et le commerce de gros.

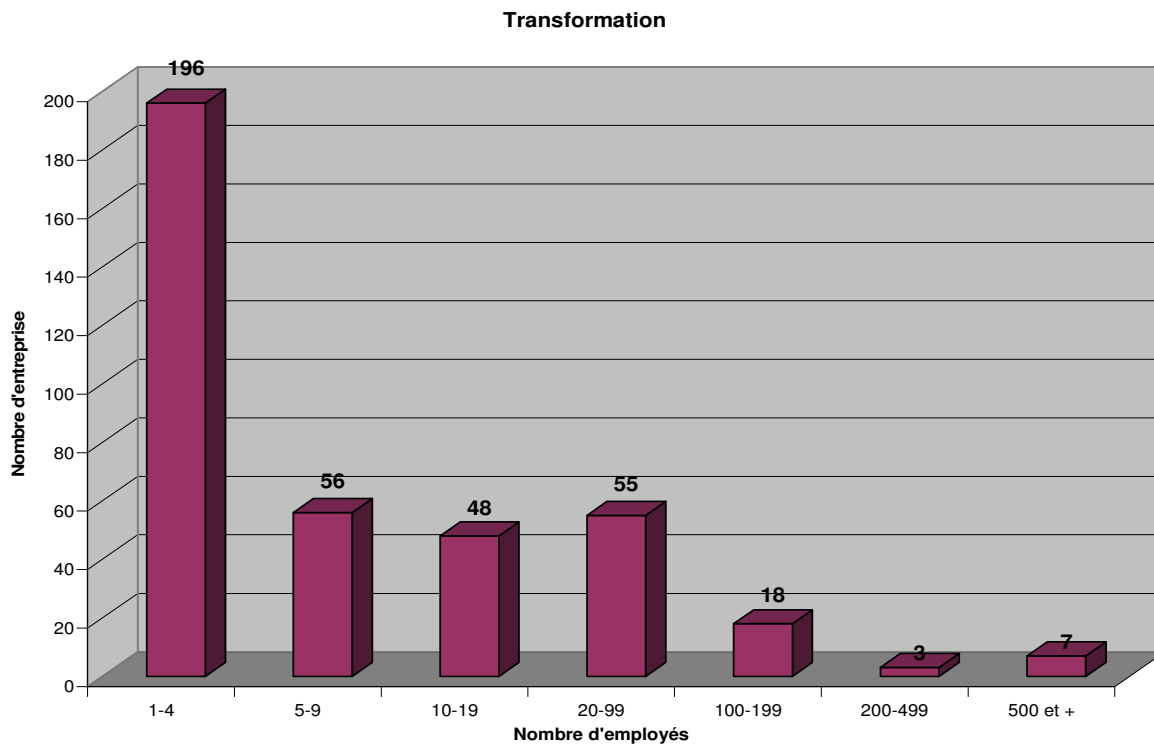
- **Les principaux acteurs montréalais**, notamment ceux de la transformation et de la commercialisation, **ont un poids considérable** et leurs décisions d'affaires influencent les activités des autres maillons de l'industrie.
  - Globalement, le portrait de l'ensemble des secteurs démontre une prédominance significative des entreprises possédant **entre 1 et 4 employés**.
    - Production : **70%**
    - Transformation : **51%**
    - Commerce de gros : **53%**
    - Commerce de détail : **54%**
  - De la même façon, la proportion d'entreprise de **moins de 20 employés** est très significative pour l'ensemble des secteurs :
    - Production : **94%**
    - Transformation : **78%**
    - Commerce de gros : **81%**
    - Commerce de détail : **86%**

Une des particularités de la région de Montréal est justement reliée au fait que les entreprises transforment et distribuent des produits que les autres régions du Québec ont produit.

#### *La transformation, un grand potentiel montréalais*

- **La région métropolitaine est le premier centre de transformation alimentaire au Québec** (infrastructure industrielle bien développée, carrefour stratégique des voies de communication).
- La valeur des livraisons y atteint plus de 7,2 milliards.
- **En termes de valeur de livraison, trois (3) sous-secteurs prédominent : l'industrie des boissons, des produits laitiers et de la boulangerie.**
- **En termes d'emploi, ce sont les secteurs de la transformation des viandes, des fruits et des légumes qui se démarquent.**
- **Les PME constituent la majorité des entreprises de ce secteur** et contribuent substantiellement à ses retombées économiques en offrant des produits de spécialités et régionaux ainsi qu'en innovant dans divers créneaux émergents en croissance.

- En 2006, on dénombrait **383 entreprises principalement (78%) de moins de 20 employés.**



- Compte tenu du **fort potentiel de développement économique**, les autorités montréalaises et le gouvernement du Québec ont ratifié le « contrat-ville », une entente qui place cette activité parmi les **priorités de développement du CMM.**

**L'analyse des indicateurs économiques entre 2000 et 2005 permet de dresser les tendances suivantes pour ce secteur :**

- *PIB* : Entre 2000 et 2005, une augmentation **de 27% du PIB** a été enregistrée. Entre 2000 et 2002, 17% et entre 2002 et 2005, 10%.
- *Valeur des livraisons* : Entre **2000 et 2005**, une **augmentation de 29%** de la valeur des livraisons a été enregistrée. Cette augmentation a été principalement observée entre 2000 et 2002 (28%). Entre **2002 et 2005, la valeur des livraisons a été pratiquement stable.**
- *Emplois* : le nombre d'emplois a **augmenté de 25%** entre 2000 et 2005. Cette augmentation a été **principalement enregistrée entre 2000 et 2002 (19%).**
- *Immobilisations* : La valeur des immobilisations a **chuté entre 2002 et 2005 de 30%**. (pas de données pour 2000).
- *Nombre d'établissements* : **Une augmentation de 10% entre 2002 et 2005.** (pas de données pour 2000).

### *Le commerce de gros, un rôle central*

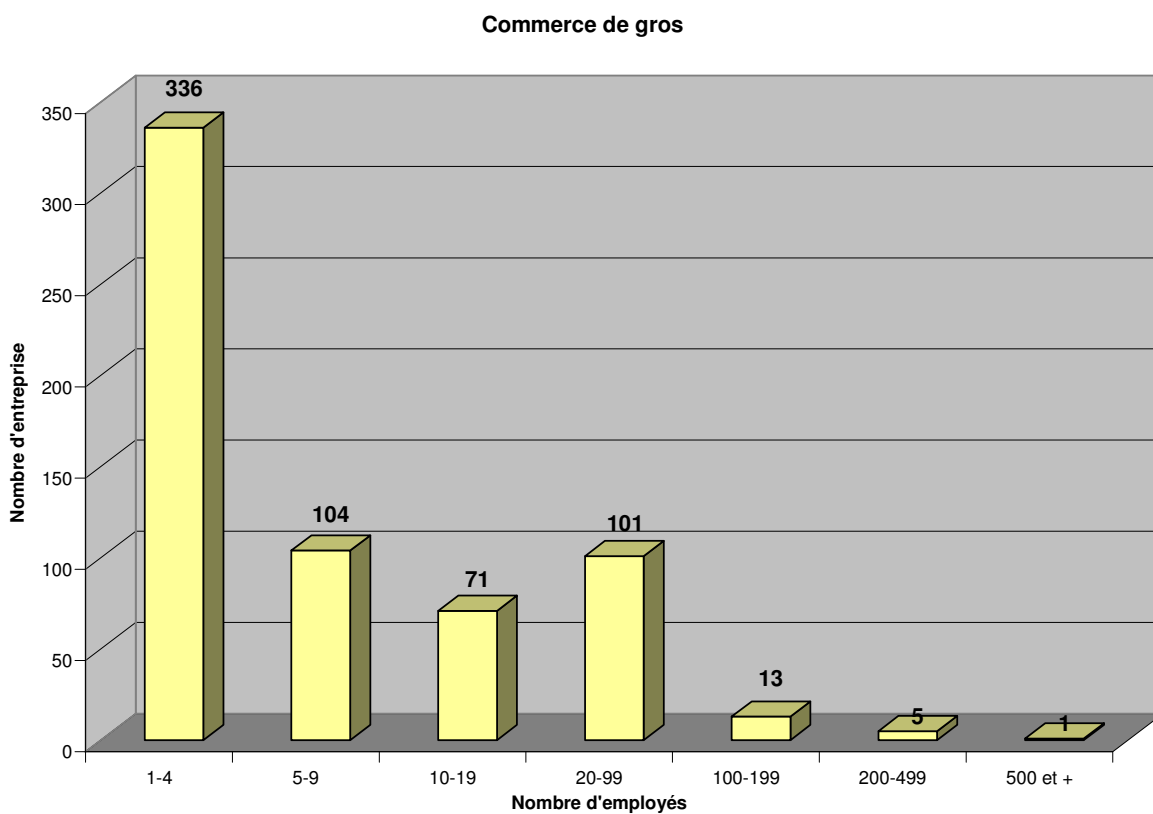
- En approvisionnant les détaillants en produits alimentaires et en fournitures agricoles, les grossistes et les distributeurs de la métropole partagent avec les courtiers et les importateurs **un rôle central dans la chaîne de commercialisation** des denrées et des produits agricoles. Le plus grand nombre d'établissements est situé à Montréal.<sup>1</sup>
  - Le secteur du commerce de gros se subdivise en six catégories:
  - les **grossistes généralistes en produits alimentaires** : marché largement dominé par les trois grands de l'alimentation au Québec : Métro-Richelieu, Sobeys et Loblaws;
  - les **grossistes en produits alimentaires** : qui fournissent des denrées selon leur spécialité (produits laitiers, volaille, œufs, fruits et légumes, etc.);
  - les **grossistes en produits spéciaux** : produits importés en grande proportion (noix, cafés, desserts, alcool, bières et boissons non alcoolisées, etc.);
  - les établissements de **services alimentaires**;
  - les **grossistes en produits agricoles** (produits horticoles, animaux et produits d'animaux);
  - **les courtiers, les importateurs et les exportateurs.**

**Notons que c'est le secteur des grossistes en produits spéciaux qui compte le plus grand nombre de représentants à Montréal** (par exemple, Nestlé, Café Selena, Aliments Ready Bake, Produits Phoenicia, etc.).

---

<sup>1</sup> Les fournisseurs de denrées alimentaires sont souvent fabricants, grossistes et détaillants. Aussi, dans le dénombrement des entreprises, il est difficile d'établir celles qui pratiquent exclusivement l'une ou l'autre de ces activités

- En 2006, on dénombrait **631 entreprises principalement (81%) de moins de 20 employés.**



### *Le commerce de détail*

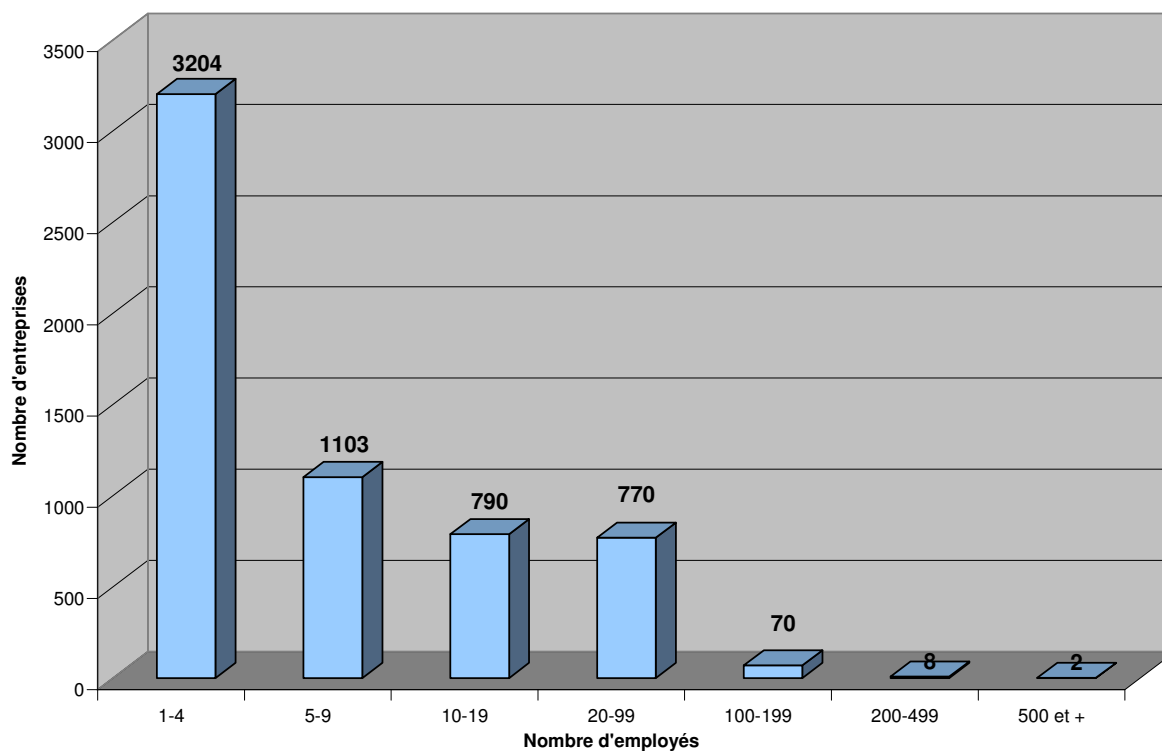
Ce secteur inclut :

- les épiceries et les supermarchés;
- les boulangeries-pâtisseries et les magasins spécialisés;
- les services de traiteurs;
- les services alimentaires et de restauration.

Ce secteur se caractérise entre autre par une concurrence de plus en plus grande, d'une part entre le secteur de la grande distribution et les magasins spécialisés dans la vente de produit alimentaires et, d'autre part, entre le commerce de détail et les services alimentaires.

- En 2006, on dénombrait **5939 entreprises principalement (86%) de moins de 20 employés.**

### Commerce de détail



L'analyse des indicateurs économiques entre 2000 et 2005 permet de dresser les grandes tendances suivantes :

- **PIB** : Entre 2000 et 2005, le PIB a connu une augmentation de 10%. Cependant, entre 2000 et 2002, le PIB a augmenté de près de 30%, alors qu'entre 2002 et 2005, il y a eu une diminution de 15%.
- **Valeur des ventes** : Entre 2000 et 2005, la valeur des ventes a été relativement **stable voire en décroissance (2%)**. De 2000 à 2002, une **augmentation de 10%** de la valeur des ventes a été enregistrée. Ensuite, de 2002 à 2005, une **diminution d'environ 10%** a ramené la situation à ce qu'elle était en 2000.
- **Emplois** : Entre 2000 et 2005, une **augmentation de près de 40%** du nombre d'emplois a été enregistrée. Cette augmentation s'est produite principalement de 2002 à 2005 (**38%**).
- **Immobilisations** : Une augmentation de 25% de la valeur des immobilisations est survenue entre 2002 et 2005.
- **Nombre d'établissements** : Entre 2002 et 2005, le **nombre d'établissements a pratiquement doublé**, passant de 2 200 à 4341.

## *L'hôtellerie, la restauration et l'institutionnel (HRI)*

**L'analyse des indicateurs économiques entre 2000 et 2005, permet de dresser les grandes tendances suivantes :**

- **PIB** : Entre **2000 et 2005**, une **diminution de l'ordre de 10%** a été enregistrée. Cette **diminution a été encore plus marquée entre 2000 et 2002, soit de près de 25%**. Puis, entre **2002 et 2005**, il y a eu une **augmentation de 15%** du PIB.
- **Recettes** : Les recettes ont connu une **légère diminution entre 2000 et 2002 (5%)**. Puis entre **2002 et 2005**, les recettes ont enregistré une **augmentation de 23%**. Ainsi entre **2000 et 2005, il y a une augmentation globale de 18%**.
- **Emplois** : entre **2000 et 2002**, une **augmentation de 33%** du nombre d'emploi a été enregistrée. Entre **2002 et 2005**, cette croissance n'a pas été aussi significative, soit d'environ **3%**. Ainsi, entre **2000 et 2005, on observe une augmentation globale de 36%**.
- **Immobilisations** : Entre **2002 et 2005**, la valeur des immobilisations a **plus que triplé** passant de 27 500 000\$ à 87 000 000\$ (pas de données disponible pour 2000).
- **Nombre d'établissements** : Le nombre d'établissements a **augmenté de 37% entre 2002 et 2005** (pas de données pour 2000).

### **1.2. Les besoins et enjeux des PME de l'industrie bioalimentaire <sup>2</sup>**

- Entre 2000 et 2002, **56 % des PME** du secteur de la fabrication **ont introduit sur le marché un produit nouveau ou amélioré**.
- En moyenne, **62% des produits développés et introduits sur le marché ont été jugés rentables** par les PME innovatrices (17 % se sont révélés non rentables).
- **Près de 80 % des PME innovatrices ont fait des exportations** tandis que cette proportion est de 52 % dans les entreprises non innovatrices.
- Le problème le plus fréquemment rencontré lors du développement de produit a été le **dépassement des coûts prévus** (près de 62 % des PME innovatrices ont dû y faire face et, pour 21 % d'entre elles, ce fut le problème ayant eu les plus graves répercussions sur leurs projets).
- Le second problème le plus important, ce sont les **obstacles liés aux connaissances de l'entreprise**. **Près de 50 % des PME innovatrices ont dit éprouver des difficultés à maîtriser les technologies**. De plus, la **rareté de la main-d'œuvre** qualifiée ainsi que la **connaissance insuffisante des besoins et des attentes des clients** ont constitué également des obstacles au développement de leur produit.
- La moitié des PME non innovatrices avaient seulement un employé titulaire d'un diplôme en génie ou en sciences naturelles appliquées. Dans les PME innovatrices, cette proportion s'est élevée à 78 %.
- De plus les PME non innovatrices étaient beaucoup **moins ouvertes à l'utilisation d'expertise externe**. En fait, ceci pourrait s'expliquer par le manque de ressources à l'interne susceptibles d'intégrer les connaissances.

---

<sup>2</sup> Bioclips, volume 12, numéro 18, 14 juin 2004. « Innovation dans les PME québécoises du secteur de la fabrication : résultats d'enquête ». Tiré de Micheline Larose (DEEAF), Bulletin de l'économie du savoir, Institut de la statistique du Québec, vol. 4, n° 3, mars 2004 et [www.stat.gouv.qc.ca/savoir](http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir).

- Les PME innovatrices ont dit écouter les besoins de leurs clients pour obtenir des idées de développement de produits et posséder des équipes de recherche.
- Parmi les PME **innovatrices**, **74 % ont eu des activités de recherche et développement (R&D)** en 2002 et 79 % d'entre elles ont reçu des crédits d'impôt à la R&D de la part des gouvernements.
- Plusieurs PME ont un **accès limité aux marchés intérieurs**. Malgré la demande croissante pour des produits diversifiés et différenciés, les entreprises de petite taille à rayonnement régional éprouvent des **difficultés à accéder aux tablettes des différents réseaux de ventes** au détail et des services alimentaires (HRI). Ceci s'expliquerait par 3 facteurs :
  - la **difficulté à rencontrer les exigences des réseaux de distribution régionaux et nationaux** (volume, qualité, coûts d'accès);
  - la **capacité de gestion plus restreinte** (marketing, mise en marché, positionnement de produits, etc.);
  - la **connaissance insuffisante des règles, normes et pratiques commerciales** des différents réseaux de distribution. Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces :

| <i>Forces</i>   | <i>Faiblesses</i>   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Important bassin de consommateurs</b> qui offre un marché de choix</li> <li>▪ <b>Proximité géographique procurant un positionnement exceptionnel</b></li> <li>▪ <b>Base industrielle diversifiée (nombre d'entreprises et activités), ce qui le protège contre les ralentissements ponctuels</b></li> <li>▪ <b>Coûts de production avantageux</b> (indice du coût d'exploitation montréalais [95,5], comparativement à 100,0 aux États-Unis)</li> <li>▪ <b>Coûts de main-d'œuvre<sup>3</sup>, en moyenne, 14,1 % moins élevés qu'aux États-Unis dans le secteur agroalimentaire</b></li> <li>▪ Présence de <b>nombreuses structures de transport et de communication</b></li> <li>▪ <b>Environnement industriel permettant d'être l'hôte de plusieurs têtes de réseaux et de sièges sociaux d'entreprises alimentaires</b></li> <li>▪ <b>Capitale gastronomique</b> : un secteur agro-touristique particulièrement développé et dynamique</li> <li>▪ <b>Présence de groupes majeurs de recherche dans la grande région de Montréal</b> (ex. : Institut de biotechnologie vétérinaire et alimentaire).</li> <li>▪ <b>Présence aussi de plusieurs institutions universitaires et campus</b> (McGill, HEC, UQAM, Le Conseil métropolitain pour la formation en bioalimentaire (spécialisé dans la formation pour le secteur de la transformation) qui soutient le processus d'innovation et fournit de la main-d'œuvre de haut niveau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Concurrence</b> importante du marché mondial</li> <li>▪ <b>Prises de contrôle externes et déplacement des centres décisionnels</b></li> <li>▪ <b>Plusieurs entreprises ayant de la difficulté à se plier à la réglementation restrictive<sup>4</sup></b>; le cadre législatif propre au secteur bioalimentaire est complexe et s'étend à l'ensemble de la grappe (HACCP, traçabilité, étiquetage et emballage, contenu nutritionnel, etc.)</li> <li>▪ <b>Mise en place de mesures de sécurité alimentaire</b> (non seulement coûteuses mais l'uniformisation des méthodes de production pourrait affecter le caractère distinctif des produits plus artisanaux)</li> <li>▪ <b>L'accès des transformateurs aux réseaux de distribution est de plus en plus difficile</b>, ceux-ci se situant à l'extérieur du Québec. Quant au transport des denrées, il souffre du manque de fluidité du transport routier</li> <li>▪ <b>Difficultés à recruter et à retenir des travailleurs qualifiés</b>; malgré un bassin de main-d'œuvre abondante, la main-d'œuvre étant instable et le secteur peu valorisé, et ce, plus particulièrement pour le secteur de la transformation alimentaire et de la distribution dans les PME</li> <li>▪ <b>Difficulté à mobiliser les acteurs de la région</b> (de par leur nombre et leur diversité culturelle et économique)</li> </ul> |

<sup>3</sup> Étude de KPMG (2006).

<sup>4</sup> Mémoire « Les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec. De la fourchette à l'assiette ». Syndicat de la fonction publique du Québec. Janvier 2004.

|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Montréal est l'hôte d'importants événements (SIAL, etc.)</b></li> </ul> |  |
|---|--|

| <i>Opportunités</i>   | <i>Menaces</i>  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de <b>nombreux groupes ethniques, ce qui laisse entrevoir la perspective de nouveaux marchés</b></li> <li>▪ Possibilité d'établir des <b>alliances avec les institutions de formation</b> (ITHQ et ITA) pour renforcer le rôle du Conseil métropolitain pour la formation en bioalimentaire</li> <li>▪ Poursuite de la mise en place de la <b>démarche qualité</b> via les programmes reconnus tels que l'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques (HACCP)</li> <li>▪ <b>Meilleure complémentarité</b> entre les différentes associations, organisme, etc.<sup>5</sup></li> <li>▪ Contribution à la création et au <b>développement des PME</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Marché très ouverts</b> qui demande <b>l'amélioration constante de la compétitivité</b> pour être en mesure, à tout le moins, de garder ses parts de marché de façon rentable et durable<sup>6</sup></li> <li>▪ <b>Appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine</b> forçant l'industrie à être encore plus efficace et étant un élément déterminant dans la croissance de l'industrie bioalimentaire</li> <li>▪ <b>La réputation de la région montréalaise quant aux coûts de production tend à s'estomper</b> devant les coûts croissants de l'immobilier, de la main-d'œuvre et de la taxation élevée</li> <li>▪ <b>Difficulté d'investir dans les technologies pour les plus petites entreprises</b></li> <li>▪ <b>Préoccupation et exigences grandissantes des consommateurs pour les produits santé</b></li> </ul> |

### *Les tendances à venir<sup>7</sup>*

- La concentration des entreprises, soit le concept des méga-entreprises d'envergure internationale, continuera de s'imposer. Ainsi, par exemple, le secteur de la transformation sera composé de quelques entreprises de grande taille auxquelles viendront se greffer une multitude de petites entreprises agissant à titre de sous-traitants ou se spécialisant dans des niches particulières.
- Le mouvement de libéralisation des échanges, de réduction des barrières commerciales et des entraves à l'investissement, permettant l'élargissement de l'espace commercial, apporte à la fois des opportunités et des menaces, et ce, particulièrement pour les PME.
- Le mouvement favorable à la conservation de l'environnement et au principe du développement durable influencera le secteur bioalimentaire.
- Les avancées en biotechnologies (exemple, clonage, organismes génétiquement modifiés, etc.) ouvrent la porte au développement de produits sur mesure et de procédés optimaux, de même qu'à l'élaboration d'outils s'inscrivant dans une démarche qualité. Il faut, cependant, mentionner que ces avancées biotechnologiques entraînent de nombreuses inquiétudes chez les consommateurs.

<sup>5</sup> Il existe pas moins de 58 associations, 40 fédérations et 48 sociétés d'agriculture qui aident les entreprises en vulgarisant les technologies et en leur offrant de la formation.

<sup>6</sup> Par exemple, le maintien de l'efficacité économique (valeur ajoutée par dollar d'intrant) du complexe production-transformation doit-elle passer par une plus grande diversification ou par une plus grande valorisation des intrants agricoles et alimentaires?

<sup>7</sup> Tiré de BioClips +, Réflexion sur le monde bioalimentaire, Mars 2001. Spécial Sial, volume. 4, N 2.

- Le B2B et le B2C seront de plus en plus présents et apporteront une constante évolution de la définition des relations d'affaires.
- Les besoins et les attentes des consommateurs devraient continuer de graviter autour de la commodité (réduction du temps de préparation), la qualité et la santé, le plaisir des sens et la diversité (recherche d'aliments goûteux, texturés, aux goûts du monde, etc.).
- Plusieurs nouvelles technologies sont prometteuses et devront être considérées (technologies électrochimiques, l'extraction supercritique, la pasteurisation électronique ou l'irradiation et le traitement aux rayons X, les technologies à « altération minimale », etc.).

# TABLEAU 1 – PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

RÉGION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL (06) POUR LES ANNÉES 2005, 2002 ET 2000.

| Secteur  | Montréal<br>(2005) <sup>8</sup> | % du<br>Québec<br>(2005) | Montréal<br>(2002) <sup>9</sup> | % du<br>Québec<br>(2002) | Montréal<br>(2000) <sup>10</sup> | % du<br>Québec<br>(2000) |
|--|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| <b>PRODUCTION (agriculture et pêcheries)</b>     |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| ▪ Non significatif                               |                                 | 0                        |                                 | 0                        |                                  | 0                        |
| <b>TRANSFORMATION</b>                            |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| ▪ PIB (000 000 \$)                               | 2 270                           | 45                       | 2 090                           | 42                       | 1 780                            | 46                       |
| ▪ Valeur des livraisons                          | 7 210                           | 37                       | 7 170                           | 41                       | 5 590                            | 37                       |
| ▪ Emplois  | <b>23 100</b>                   | 31                       | <b>22 100</b>                   | 30                       | <b>18 600</b>                    | 31                       |
| ▪ Immobilisations (000 000 \$)                   | 125,4                           | 36                       | 179                             | 40                       | n.d.                             | n.d.                     |
| ▪ Nombre d'établissements                        | <b>249</b>                      | 17                       | <b>225</b>                      | 15                       | n.d.                             | n.d.                     |
| <b>DISTRIBUTION</b>                              |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| <b>Commerce de gros</b>                          |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| ▪ PIB (000 000 \$)                               | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                             | n.d.                     |
| ▪ Recettes (000 000 \$)                          | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                             | n.d.                     |
| ▪ Emplois  | <b>12 900</b>                   | 45                       | <b>11 100</b>                   | 41                       | <b>11 300</b>                    | 41                       |
| ▪ Immobilisations (000 000 \$)                   | 134                             | 45,4                     | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                             | n.d.                     |
| ▪ Nombre d'établissements                        | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                            | n.d.                     | n.d.                             | n.d.                     |
| <b>Commerce de détail</b>                        |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| ▪ PIB (000 000 \$)                               | 760                             | 22                       | 890                             | 27                       | 690                              | 26                       |
| ▪ Valeur des ventes (000 000 \$)                 | 4 480                           | 22                       | 5 010                           | 27                       | 4 540                            | 26                       |
| ▪ Emplois  | <b>32 000</b>                   | 26                       | <b>23 200</b>                   | 21                       | <b>22 800</b>                    | 22                       |
| ▪ Immobilisations (000 000 \$)                   | 147,9                           | 26                       | 119,2                           | 21                       | n.d.                             | n.d.                     |
| ▪ Nombre d'établissements                        | <b>4 341</b>                    | 33                       | <b>2 200</b>                    | 30                       | n.d.                             | n.d.                     |
| <b>RESTAURATION</b>                              |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| ▪ PIB (000 000 \$)                               | 970                             | 27                       | 830                             | 27                       | 1 090                            | 32                       |
| ▪ Recettes (000 000 \$)                          | 2 150                           | 27                       | 1 750                           | 27                       | 1 820                            | 32                       |
| ▪ Emplois  | <b>54 800</b>                   | 34                       | <b>53 400</b>                   | 33                       | <b>40 300</b>                    | 29                       |
| ▪ Immobilisations (000 000 \$)                   | 87                              | 28                       | 27,5                            | 33                       | n.d.                             | n.d.                     |
| ▪ Nombre d'établissements                        | <b>6 062</b>                    | 34                       | <b>4 422</b>                    | 32                       | n.d.                             | n.d.                     |
| <b>ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE DE BIOALIMENTAIRE</b> |                                 |                          |                                 |                          |                                  |                          |
| ▪ PIB (000 000 \$)                               | 4 010                           | 27,3                     | 3 810                           | 27,7                     | 3 560                            | 29                       |
| ▪ Emplois  | <b>122 900</b>                  | 27,6                     | <b>109 900</b>                  | 25                       | <b>93 100</b>                    | 24                       |
| ▪ Immobilisations (000 000 \$)                   | 494,5                           | 22,6                     | 331,7                           | 19,1                     | n.d.                             | n.d.                     |

Source : MAPAQ, Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2005, 2002 et 2000

n.d. : non disponible

<sup>8</sup> Ces montants sont exprimés en dollars de 1997.

<sup>9</sup> Ces montants sont exprimés en dollars de 1997.

<sup>10</sup> Ces montants sont exprimés en dollars de 1992.